

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 19 juillet 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Quillebeuf-sur-Seine et modification corrélative de la circonscription de la brigade territoriale de Pont-Audemer (Eure)

NOR : INTJ1615843A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Quillebeuf-sur-Seine (Eure) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2016. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Pont-Audemer est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Pont-Audemer exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :
L'inspecteur général de l'administration,
directeur des soutiens et des finances,
P. DEBROSSE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Pont-Audemer	<p>Campigny Colletot Corneville-sur-Risle Fourmetot Manneville-sur-Risle Pont-Audemer Les Préaux Saint-Germain-Village Saint-Mards-de-Blacarville Saint-Symphorien Selles Tourville-sur-Pont-Audemer Toutainville Triqueville</p>	<p>Aizier Bouquelon Bourneville-Sainte-Croix Campigny Colletot Corneville-sur-Risle Fourmetot Manneville-sur-Risle Marais-Vernier Pont-Audemer Les Préaux Quillebeuf-sur-Seine Saint-Aubin-sur-Quillebeuf Saint-Germain-Village Saint-Mards-de-Blacarville Saint-Ouen-des-Champs Saint-Sanson-de-la-Roque Saint-Thurien Saint-Symphorien Sainte-Opportune-la-Mare Selles Tocqueville Tourville-sur-Pont-Audemer Toutainville Triqueville Trouville-la-Haule Vieux-Port</p>
Quillebeuf-sur-Seine	<p>Aizier Bouquelon Bourneville-Sainte-Croix Marais-Vernier Quillebeuf-sur-Seine Saint-Aubin-sur-Quillebeuf Saint-Ouen-des-Champs Saint-Sanson-de-la-Roque Saint-Thurien Sainte-Opportune-la-Mare Tocqueville Trouville-la-Haule Vieux-Port</p>	<p>(Dissolution)</p>